

Règlement du concours intitulé « Concours Oktoberfest à Munich » City Concorde.

Concorde Gestion s. à r.l, société établie et ayant son siège social à L-8060 Bertrange, 80, Route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50466, organise un concours intitulé «**Concours Oktoberfest à Munich**» City Concorde.

1. Conditions de participation au concours

Le lancement du concours a lieu le samedi 21 juillet 2018 sur Facebook. La participation au concours est ouverte à toutes personnes physiques. L'âge minimum pour participer au concours est 18 ans. La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat. **Le personnel et les commerçants du City Concorde ne sont pas autorisés à participer au concours.** Le non-respect des dispositions ci-dessus énoncées entraînera la non-prise en compte de la participation. City Concorde se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne souhaitant pas justifier de sa condition sera exclue du concours.

Pour participer au concours, les participants doivent envoyer **jusqu'au 25/07/18 à 23h** par message privé sur la page Facebook du City Concorde **une photo avec au moins 4 personnes habillées chacune d'un costume traditionnel de la fête bavaroise (Oktoberfest).** Les participants devront également envoyer leur nom, prénom, leur adresse mail ainsi qu'un numéro de téléphone. Ces données ne seront uniquement utilisées dans le cadre du concours.

Les photos seront ensuite mises en ligne sur la page Facebook du City Concorde le 26/07/18. Les participants devront partager leur photo afin de récolter le plus de « likes » possibles jusqu'au 30/07 inclus.

Chaque participant au concours déclare expressément être titulaire des droits d'exploitation existant sur la photographie, objet de sa participation et en être l'auteur. Les participants déclarent que leur œuvre est originale et exempte de tout emprunt à une autre œuvre susceptible d'engager la responsabilité de l'organisateur. En tout état de cause, les participants s'engagent à proposer des œuvres, respectant les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En cas de violation de ces règles ou pour toute autre raison légitime, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la participation et d'interdire l'accès du profil du participant à la page Facebook sans préjudice pour l'organisateur ou tout tiers d'engager d'autres actions appropriées à l'encontre du participant.

2. Déroulement du concours et détermination des gagnants

Les deux équipes ayant récoltés le plus de likes seront sélectionnés pour la finale qui aura lieu le samedi 04/08 à 15h au City Concorde. Deux autres équipes seront élues par le jury du City Concorde et participeront également à la finale.

Le mardi 31/07/18 les 4 équipes sélectionnées pour participer à la finale seront annoncées. Seul les participants ayant répondu aux conditions du règlement pourront participer au concours. Toute tentative de fraude (achat de likes, partage de sa photo sur des site d'échanges de likes) entrainera la disqualification du participant au concours.

Une grande finale avec les quatre équipes aura lieu le samedi 04/08/18 au City Concorde. Les quatre équipes seront invitées à se présenter le 04/08 et à participer à 3 épreuves :

- Jeu "Enfoncer les clous"
 - Matches : chaque équipe joue contre les 3 autres
 - Le gagnant de chaque match est défini par l'équipe qui a enfoncé le clou complètement en premier. Les différents membres de l'équipe passent à tour de rôle.
 - Le classement se définit en fonction des matchs gagnés, en cas d'égalité, les équipes concernées refont un match pour définir le vainqueur.
 - Distribution des points à la fin de ce jeu
 - 1^{ère} place 5 points
 - 2^e place 3 points
 - 3^e place 1 point
 - 4^e place 0 point
- Quiz "Oktoberfest"
 - 10 questions ouvertes
 - Les réponses sont à compléter sur une feuille préparée et distribuée spécialement pour le quiz
 - Il y a une feuille réponse par équipe
 - 2 points par bonne réponse sont distribués
 - Le total des points se rajoute à ceux du jeu précédent
- Quiz Musique
 - 10 questions ouvertes
 - Un DJ prépare les extraits de musique à jouer
 - Les réponses sont à compléter sur une feuille préparée et distribuée spécialement pour le quiz
 - Il y a une feuille réponse par équipe
 - 2 points par bonne réponse sont distribués
 - Le total des points se rajoute à ceux des jeux précédents

En cas d'égalité il y a 2 questions bonus, une Oktoberfest et une musique.

- La question Oktoberfest vaut 3 points
- La question musique vaut 4 points

L'équipe avec le plus de points gagne le concours et remporte le prix.

3. Lots à gagner

Le gain du concours est un voyage pour 8 personnes à Munich pour l'Oktoberfest du jeudi 27 septembre au vendredi 28 septembre. Ce prix comprend les vols (départ à l'aéroport de Luxembourg le jeudi 27 septembre à 7h, retour le vendredi 28 septembre au départ de l'aéroport de Munich à 20h15), le transfert de l'aéroport à l'hôtel et de l'hôtel à l'aéroport, une nuitée dans l'hôtel Holiday Inn, ainsi qu'une réservation d'une table pour 8 personnes au Knödelei.

Le prix gagné ne peut être monnayé ou être échangé en argent liquide et est à enlever par le gagnant au City Concorde à Bertrange, 80 Route de Longwy.

4. Acceptation du Règlement

Le simple fait de participer à ce jeu implique automatiquement l'acceptation pure et simple et sans restriction, ni réserve des modalités du concours et du présent règlement. City Concorde se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura triché, fraudé, truqué ou troublé les opérations décrites dans le présent règlement. Dans ce cas, le gagnant sera déchu de plein droit de tout droit à obtenir un quelconque lot. Par la seule participation, les gagnants au concours autorisent d'ores et déjà City Concorde d'utiliser leurs noms et photos pour la publicité, et ceci sans aucune compensation financière.

5. Limitation de responsabilité de City Concorde

City Concorde ne pourra être tenue pour responsable si pour quelque raison que ce soit, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. En outre, City Concorde se réserve le droit de prolonger ou d'écourter la durée du présent concours. Dans ce cas, une annonce sera faite sur la page Facebook du City Concorde. En outre, ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect en relation avec le lot à gagner, notamment tous incidents et / ou accidents qui pourraient survenir lors de l'utilisation du lot ou du fait du prix attribué.

City Concorde ne pourra, également, être tenue pour responsable dans le cas où le gagnant ne peut bénéficier de son lot pour des raisons indépendantes de la société organisatrice.

City Concorde se réserve également le droit de modifier le présent règlement à tout moment. Dans ce cas, la dernière version envoyée chez l'huissier de justice fait foi.

6. Traitement des données

Les données collectées feront l'objet d'un traitement par City Concorde conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la protection des données personnelles, et au règlement européen n° 2016/679 intitulé Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ainsi que conformément à la politique de confidentialité de City Concorde.

Toutes les données collectées dans le cadre du jeu concours ne seront ni vendues, ni cédées à un tiers de quelque manière que ce soit.

7. Loi applicable et tribunaux compétents

Le présent règlement ainsi que le tirage au sort sont soumis au droit luxembourgeois. Toute question relative au présent règlement concernant notamment son application ou son interprétation sera exclusivement soumise aux tribunaux de Luxembourg-Ville.

8. Dépôt et consultation du règlement

Le présent règlement est déposé à l'étude des Huissiers de Justice Carlos Calvo – Frank Schaal, demeurant à L – 1461 Luxembourg, 65 rue d'Eich.

Une copie du règlement peut être obtenue sur simple demande écrite auprès City Concorde à l'adresse suivante : 80 Route de Longwy, L-8060 Bertrange.